

DÉBUTANTS / INTERMÉDIAIRES

Troisième cours du pack portraits

– **Portrait au flash**

Niveau intermédiaire – Stage photos ouvert principalement aux possesseurs d'appareil photos reflex argentique ou numérique, avec un ou plusieurs objectifs, ayant obligatoirement un flash extérieur de type "cobra" (+ jeux de piles de rechange).

Bien que la lumière naturelle reste le meilleur éclairage, certaines situations nécessitent l'utilisation d'un flash.

Lumière dure ? Lumière diffuse ? Nous vous donnons les règles indispensables à connaître pour maîtriser votre flash.

Lors de ce stage photos vous apprendrez à faire de belles photos avec votre flash externe comme apport de lumière artificielle tant en plein jour qu'en situation de faible luminosité.

A la fin de ce stage photos, vous saurez utiliser votre flash "cobra" dans toutes les situations et vous saurez :

- déboucher un contre-jour,
- distinguer les modes d'exposition automatique TTL et manuel,
- déboucher l'arrière plan avec l'Open Flash,
- utiliser le flash indirect,

Fonctionnement de ce stage photos :

Ce stage photos dure environ six heures et est articulé en 4 parties :

- un brief théorique d'une heure pendant lequel le photographe vous transmettra les aspects techniques spécifiques à l'utilisation d'un flash externe
- environ 3h/3h30 de prise de vue sur la base d'exercices pratiques pour apprendre (en studio ou en extérieur) à maîtriser la technique du flash,
- une heure de débriefing dans un café, le photographe met alors vos photos sur son ordinateur, les analyse et commente avec vous,
- compte rendu de la formation,

Les images figurants sur ce site sont protégées par le [droit d'auteur](#).

Toute reproduction totale ou même partielle de ces textes, effectuée à partir des éléments du site ou de la base de données, n'est pas autorisée sans l'accord expresse du webmaster, au sens de l'article L713-2 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce site par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse du webmaster est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les article L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.